



**Note d'information
du Centre d'études
et de recherches
sur les
qualifications**

n° 49

25 JUIN 1978

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE :

Accès à l'emploi des jeunes qui quittent la voie scolaire au niveau du 1^{er} cycle ou en cours du second cycle technique court.

En 1977, conformément au programme arrêté pour son « Observatoire national des entrées dans la vie active » (1), le CEREP a réalisé une enquête sur l'accès à l'emploi des élèves sortis du système éducatif l'année scolaire précédente, en cours ou en fin de premier cycle d'enseignement général secondaire ou ayant abandonné avant l'année terminale un second cycle technique court (conduisant au C.A.P. ou au B.E.P.) (2).

Les résultats complets des enquêtes seront publiés dans un volume des « Tableaux de l'Observatoire », tandis que, dans l'un des prochains « Cahiers » (3), l'on tentera une analyse des conditions d'accès à l'emploi de cette population de jeunes, relativement mal connue.

Rappelons toutefois que, dès la création du CEREP, en 1970, une étude visant à préciser d'une part les conditions d'emploi, et à déterminer, d'autre part, les emplois occupés par les jeunes sortis de l'appareil éducatif sans formation professionnelle, avait été inscrite, prioritairement, au premier programme d'activité. Les résultats de cette étude font l'objet du troisième volume de la collection des « Dossiers » du CEREP (4).

Depuis lors, aucune information n'ayant été publiée concernant ce sujet, il a paru utile de présenter sans attendre les informations récentes tirées d'un premier dépouillement succinct et provisoire d'une partie des données recueillies en 1977.

(1) Cf. Note d'information du CEREP n° 32 « L'Observatoire national des entrées dans la vie active », 15 mars 1976.

(2) Les premiers résultats de l'Observatoire concernant les anciens élèves des classes terminales, de C.A.P. et B.E.P. ont été présentés au lecteur de la Note d'information dans le bulletin n° 41 du 20 mai 1977.

(3) Les résultats des enquêtes de l'« Observatoire » sont publiés dans deux collections spécifiques, éditées par la Documentation française : les « Tableaux », recueils de tableaux bruts, les « Cahiers » qui contiennent des commentaires et des analyses des populations observées. Les premiers volumes sont actuellement sous presse.

(4) « Dossier » n° 3. « Les emplois tenus par les jeunes de dix-sept ans ». Documentation française, mai 1972.

I. — CLASSES D'ORIGINE DES ÉLÈVES QUI QUITTENT LE SYSTÈME SCOLAIRE AUX NIVEAUX VI ET V BIS (1)

Les jeunes qui quittent le système éducatif à l'issue d'études secondaires de premier cycle ou en cours de second cycle technique court représentent plus du quart des 800.000 sorties annuelles de l'appareil scolaire et universitaire.

Parmi les 800.000 élèves qui ont quitté en 1976 l'appareil scolaire ou universitaire 270.000 n'ont pas dépassé les niveaux VI et V bis d'enseignement.

Leur type et niveau de connaissance sont caractérisés par la dernière classe fréquentée. En l'état actuel des travaux, il apparaît que l'origine scolaire de cette population est la suivante (2).

TABLEAU 1. — Origine scolaire de la population étudiée.

	Classes	Flux de sortie	Taux de sortie = flux de sortie/inscrits
Enseignement général	4°	17.000	3 %
	3° I II	47.000	8 %
	3° pratique	12.000	56 %
	C.P.P.N.	24.000	22 %
Enseignement technique	1 ^{re} année C.A.P.	24.000	13 %
	2 ^e année C.A.P.	20.000	13 %
	1 ^{re} année B.E.P.	20.000	13 %
	C.E.P.	7.000	58 %
	C.P.A.	53.000	84 %

I. — 1. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES CLASSES D'ORIGINE

Leur formation est hétérogène,

Avant d'aller plus avant dans l'observation de la population concernée il convient de bien situer les caractéristiques des différentes filières d'origine, l'appareil scolaire ayant subi de profondes réformes ces dernières années.

En 1976 ces différentes classes se caractérisent ainsi :

— *Classe préprofessionnelle de niveau (C.P.P.N.) :*

Cette classe, implantée suivant les cas dans un collège d'enseignement secondaire (C.E.S.), un collège d'enseignement général (C.E.G.), un collège d'enseignement technique (C.E.T.) actuellement dénommé lycée d'enseignement professionnel (L.E.P.), accueille à l'issue des classes de 5^e des élèves qui, orientés vers l'enseignement technique, n'ont pas encore choisi un métier ou n'ont pas été admis dans des sections préparatoires au C.A.P.

(1) Suivant la nomenclature interministérielle des formations en six niveaux, élaborée et adoptée au cours des travaux préparatoires au V^e Plan (cf. rapport de la Commission de la main-d'œuvre, la Documentation française, p. 155), rendue obligatoire pour les formations relevant du ministère de l'Éducation nationale par circulaire du 11 juillet 1967 (B.O.E.N. n° 29 du 20 juillet 1967). Rappelons que le niveau V correspond au C.A.P. ou au B.E.P. ou équivalent ; le niveau IV au baccalauréat ou équivalent ; le niveau III au brevet de technicien supérieur ou équivalent ; les niveaux II et I à la fin des études universitaires ou d'une grande école.

(2) La population des niveaux de formation VI et V bis comprend aussi les sortants peu nombreux des classes de 6^e et 5^e, 5.000 jeunes issus de l'enseignement agricole et 18.000 venant des Sections d'éducation spécialisée et des Ecoles nationales de perfectionnement, auxquels il faut ajouter 12.000 élèves sortant des établissements spécialisés du ministère de la Santé. Leur insertion professionnelle (sauf dans le cas de la Santé) a également fait l'objet d'enquêtes mais cette note concerne uniquement les sorties de l'enseignement général et technique.

— *Classe préparatoire à l'apprentissage (C.P.A.) :*

Implantée également soit dans un C.E.S., un C.E.G., un C.E.T. (L.E.P.) ou un centre de formation d'apprentis (C.F.A.) cette classe prépare à l'apprentissage proprement dit qui commence lorsque l'élève atteint seize ans.

... qu'il s'agisse de la formation générale...

Les classes préparatoires à l'apprentissage accueillent les élèves issus de 5^e âgés de quinze ans ou exceptionnellement de quatorze ans (ces derniers devront faire une seconde année de C.P.A.) ainsi que les élèves issus des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.).

Les élèves des C.P.A. gardent le statut scolaire, ils partagent leur temps entre l'école et les entreprises dans lesquelles ils effectuent des stages.

— *Classe préparatoire au certificat d'éducation professionnelle (C.E.P.) :*

La préparation au C.E.P. se fait dans les L.E.P., elle dure une année scolaire. Le diplôme est délivré sans examen, mais en fonction des résultats du travail effectué au cours de l'année.

... ou de la formation technologique.

Ces classes accueillent des élèves sortant de 5^e (sous réserve qu'ils aient quinze ans) ou d'une C.P.P.N.

Les classes de C.E.P. sont normalement ouvertes s'il y a dans la région des emplois à pourvoir correspondant aux formations dispensées.

Rappelons aussi que :

— *la préparation au brevet d'études professionnelles (B.E.P.) s'étend sur deux ans et commence après la classe de 3^e d'enseignement général (filières I et II) ;*

— *la préparation au certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) s'étend sur trois ans. Peuvent être admis en première année des élèves sortant de la classe de 5^e ou d'une C.P.P.N. ;*

— *certaines C.A.P. sont également préparés en deux ans à l'issue des classes de 3^e.*

L'obligation scolaire s'applique jusqu'à seize ans avec toutefois des possibilités de dérogation à partir de quinze ans pour les élèves qui, à l'issue de la classe de 3^e d'enseignement général, désirent entrer en apprentissage.

Il découle des différents points résumés ci-dessus quelques constats préliminaires :

• *La classe de 3^e, fin du premier cycle de l'enseignement général, peut normalement constituer un palier de sortie du système éducatif, les élèves ayant, bien souvent, atteint l'âge limite de l'obligation scolaire.*

Or si l'on se reporte au tableau 1 ci-dessus l'on s'aperçoit que la majorité des élèves des classes de 3^e (I et II) poursuivent des études ultérieures (8 % de sorties seulement), tandis que près de 50 % des élèves des classes de 3^e pratiques restent dans le système scolaire (56 % de sorties).

• *Les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) constituent une catégorie à part puisqu'elles représentent normalement la première étape d'une filière déterminée.*

- La classe de C.E.P. débouche normalement aussi sur la vie active, or l'on constate que quelque 40 % des élèves sont encore, à l'époque de l'enquête, dans le système scolaire (58 % seulement de sorties).

- Les autres classes d'origine de la population observée ne devraient pas constituer des paliers de sortie puisqu'elles ne sont qu'une étape de filières scolaires déterminées. Or, si les sorties au niveau de la classe de 4^e semblent négligeables (3 %), les sorties constatées à la fin des 1^{re} et 2^e années de C.A.P. ainsi qu'à la fin de la 1^{re} année de B.E.P. (13 % à l'issue de chacune des années) sont importantes confirmant ainsi un phénomène observé depuis plusieurs années. On relève aussi 22 % de sorties à l'issue d'une C.P.P.N.

Il s'avérait donc particulièrement intéressant de suivre l'entrée dans la vie active de ces jeunes à l'issue de ces différentes classes.

I. — 2. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION OBSERVÉE

Il s'agit d'une population de formation très hétérogène :

Les élèves issus de 3^e, de 1^{re} année de préparation à un B.E.P. ou un C.A.P. en deux ans ont reçu la formation générale de premier cycle complète. Les autres ont quitté l'enseignement général en 4^e ou 5^e.

Ceux qui ont abandonné la préparation à un C.A.P. ou à un B.E.P. bénéficient d'un début de formation professionnelle. Pour d'autres cette formation peut être très sommaire et consister simplement en une initiation technique, accompagnée quelquefois de courts stages en entreprise (C.E.P., C.P.P.N.).

L'arrêt des études à ce niveau peut apparaître pour certains comme le résultat d'un échec. Néanmoins assez peu d'élèves ont abandonné en cours d'année.

Tableau résumé des taux de sortie en cours et en fin d'année scolaire.

	Enseignement technique (toutes classes confondues)		Enseignement général (toutes classes confondues)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Avant juin	19 %	25 %	11 %	13 %
En juin ou juillet	81 %	75 %	89 %	87 %

Les abandons en cours d'année sont peu importants, la majorité des élèves terminent l'année scolaire complète.

II. — LEUR SITUATION EN MAI 1977

Comment se passe l'entrée dans la vie active, éventuellement dans le monde du travail, des jeunes sortis des classes précédemment décrites ?

Un quart des jeunes se trouvent au chômage au mois de mai suivant la dernière année scolaire et un élève sur trois est entré en apprentissage...

Les deux tableaux ci-après donnent la « photographie » de la situation de ces jeunes gens et jeunes filles face à l'emploi au mois de mai suivant la dernière année scolaire.

TABLEAU 2. — Situation des jeunes gens (en pourcentage).

Classes Situations											
	4° prat.	3° prat.	C.P.P.N.	4° I et II	3° I et II	C.P.A.	C.A.P. 1 ^{re} an.	C.A.P. 2 ^e an.	B.E.P. 1 ^{re} an.	C.E.P.	Ensemble
Emploi	27	30	25	21	27	18	27	50	54	44	28
Apprentissage	40	40	46	60	58	72	51	27	18	29	54
Chômage	3	28	26	17	12	9	19	16	15	25	15
Inactivité et service militaire	2	2	3	2	3	1	3	7	13	2	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU 3. — Situation des jeunes filles (en pourcentage).

Classes Situations											
	4° prat.	3° prat.	C.P.P.N.	4° I et II	3° I et II	C.P.A.	C.A.P. 1 ^{re} an.	C.A.P. 2 ^e an.	B.E.P. 1 ^{re} an.	C.E.P.	Ensemble
Emploi	28	32	32	36	41	31	34	52	55	50	40
Apprentissage	14	9	13	24	27	36	18	7	6	9	19
Chômage	51	51	47	34	28	30	43	36	34	36	36
Inactivité	7	8	8	6	4	3	5	5	5	5	5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Au total, parmi ces jeunes traditionnellement qualifiés de « sans formation professionnelle » un sur trois complète sa formation par le canal de l'apprentissage, un autre trouve un emploi, le troisième est inactif ou en chômage (3).

Mais ce résultat global cache des situations très disparates selon le sexe et selon la formation.

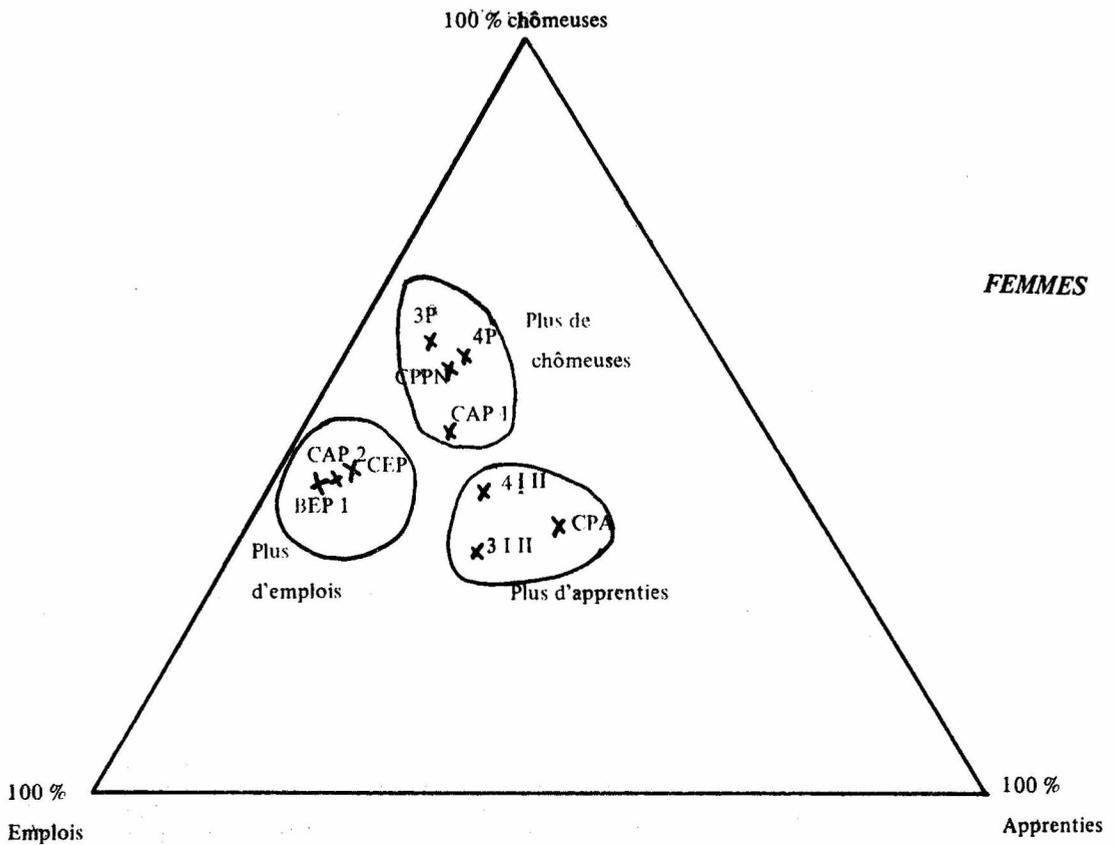
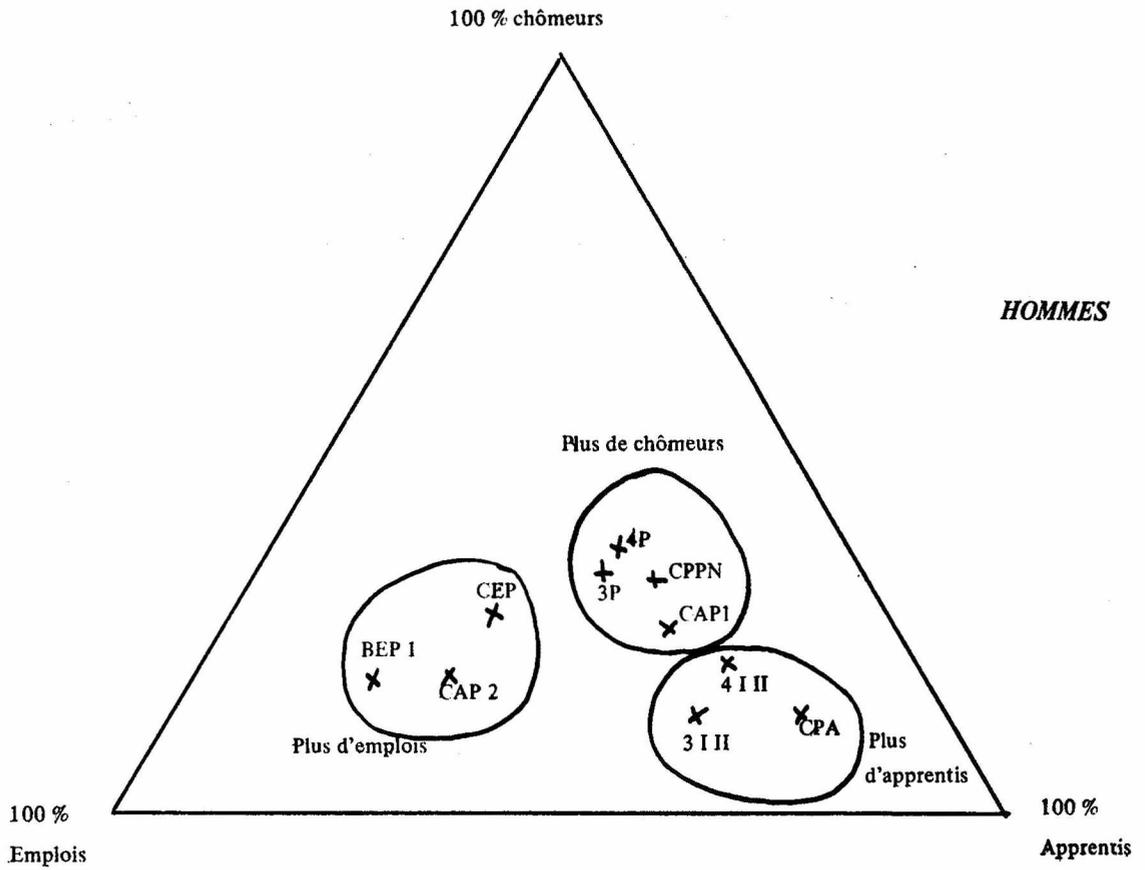
L'insertion professionnelle paraît avant tout différenciée selon le sexe, moins « difficile » pour les jeunes gens que pour les jeunes filles, puisque ces dernières sont beaucoup plus souvent en chômage que leurs camarades masculins. Les jeunes gens occupent plus souvent un emploi et utilisent aussi beaucoup plus fréquemment que les jeunes filles la filière de l'apprentissage (4).

(3) Est qualifiée « d'inactif » la personne qui, sans emploi, n'en recherche pas ; est qualifiée « en chômage » celui qui, sans travail, déclare être demandeur d'emploi.

Les premières indications de l'Observatoire relatives aux sections d'éducation spécialisée font apparaître une situation voisine (1/3 d'apprentis et 29 % de chômeurs ou inactifs). Pour les classes agricoles, les apprentis sont moins nombreux (17 %), les chômeurs ou inactifs 26 % ; mais les emplois d'aides familiaux assimilables à de l'apprentissage à domicile sont nombreux (15 %).

(4) Dans les statistiques relatives à la population, les apprentis sont traditionnellement comptés dans la population active. Or, l'apprentissage n'est pas véritablement une sortie du système éducatif puisque les apprentis préparent généralement un C.A.P. ou un examen de fin d'apprentissage artisanal. Toutefois, ils occupent en même temps un emploi et c'est de ce point de vue qu'ils sont considérés dans cette enquête. Ultérieurement, l'« Observatoire » étudiera l'apprentissage en tant que poursuite d'études en interrogeant sur leur devenir les jeunes ayant quitté cette filière de formation.

Situation, en mai 1977, des jeunes qui ont quitté l'école aux niveaux VI et V bis l'année précédente.



... l'insertion professionnelle est plus difficile pour les jeunes filles que pour les jeunes gens quelles que soient les classes d'origine...

L'analyse des situations met également en évidence, pour chacun des sexes, trois groupes sensiblement différents suivant la classe d'origine :

• Un premier groupe formé des classes de C.P.A., des 4^e et 3^e (I et II) débouche, plus que les autres, sur l'apprentissage.

Cette constatation, normale en ce qui concerne les C.P.A., prévisible pour les classes de 4^e, semble plus insolite pour les classes de 3^e. Cela pourrait signifier, sous réserve de plus amples vérifications, que les élèves (peu nombreux il est vrai) qui quittent le système scolaire à l'issue du premier cycle poursuivent un projet professionnel et utilisent, peut-être, la procédure de dérogation à quinze ans. Cela signifie, en tout cas, que la fin du premier cycle secondaire (filières I et II) ne représente plus aujourd'hui un palier de sortie réel dans la vie active.

... les élèves, peu nombreux, qui quittent le système scolaire à l'issue d'une classe de troisième (I ou II) entrent souvent en apprentissage...

Mais l'on doit s'interroger par contre sur la situation des jeunes filles élèves des C.P.A. qui, pour les deux tiers, n'entrent pas en apprentissage. Un tiers serait salarié, les autres à la recherche d'un emploi. Il y a là une anomalie apparente que des analyses ultérieures devraient permettre d'expliquer.

• Un second groupe correspondant à un début de formation technologique est caractérisé par les taux d'emploi les plus élevés avec un passage beaucoup plus faible à l'apprentissage : il s'agit des classes de 1^{re} année de B.E.P. et de 2^e année de C.A.P. (toutefois, parmi les jeunes gens sortant respectivement de ces classes, l'on trouve 18 % et 27 % en apprentissage).

Les classes de C.E.P. se rapprochent de ce groupe. Toutefois les garçons sortant de cette filière se trouvent relativement plus en chômage (que leurs camarades de C.A.P. et B.E.P.) ce qui peut surprendre compte tenu de la finalité de cette formation.

• Un troisième groupe enfin, composé : des classes de 4^e et 3^e pratiques ou aménagées, des C.P.P.N. et, dans une moindre mesure, de la première année de C.A.P. (formation en trois ans), est particulièrement affecté par le chômage.

Celui-ci est particulièrement important pour les jeunes filles, mais affecte l'ensemble des sortants. Cette situation semble s'expliquer, autant par les difficultés actuelles du marché du travail, que par les caractéristiques propres à cette population.

L'apprentissage joue ici un faible rôle, excepté pour les jeunes gens issus d'une 1^{re} année de C.A.P. dont plus de la moitié (51 %) suivent cette voie.

... un début de formation technologique (1^{re} année B.E.P., 2^e année C.A.P.) mène plus directement à l'emploi...

Si pour les élèves des classes du 3^e groupe les taux de chômage rapportés à la population active (5) sont très importants, pour toutes les autres classes ces taux sont du même ordre de grandeur que pour les anciens élèves des classes terminales de C.A.P. et B.E.P. interrogés en 1976 dans le cadre de « l'Observatoire » (6).

Les deux tableaux suivants donnent les taux de chômage comparatifs des populations observées. Bien qu'une année civile sépare les deux enquêtes l'on peut préjuger que les taux varient peu d'une année sur l'autre.

(5) Salariés, apprentis, chômeurs.
Entre 1976 et 1977, le taux de chômage de l'ensemble des moins de vingt-cinq ans (source I.N.S.E.E.) est passé de 10,7 % à 11,8 %. Ce taux n'est pas comparable à ceux indiqués dans le tableau ci-dessus qui concernent uniquement les élèves venant d'entrer dans la vie active, mais il est l'indicateur d'une augmentation légère du chômage global des jeunes.

(6) Cf. Note d'information du CEREQ n° 41, 20 mai 1977.

TABLEAU 4. — Taux de chômage des actifs disponibles (apprentis inclus).

Niveau	Origine scolaire	Garçons	Filles	Date
VI et V bis	Classes pratiques, C.P.P.N., C.A.P. ₁	26 %	50 %	mai 1977
	Autres classes étudiées ici	13 %	34 %	
V	Classes terminales de C.A.P. ...	11 %	32 %	mars 1976
	Classes terminales de B.E.P. ...	12 %	25 %	

... il semble bien que plus le niveau scolaire est faible, plus l'insertion professionnelle est difficile et le taux de chômage élevé.

Toutefois, l'apprentissage, qui semble jouer aux niveaux VI et V bis un rôle capital, n'intervient pratiquement pas, ce qui est normal, au niveau V sanctionné par le C.A.P. ou le B.E.P. Or, si l'on considère maintenant que les apprentis restent dans le système éducatif pour tenter d'atteindre le niveau V de formation, les taux de chômage, parmi les actifs non apprentis, sont considérablement plus importants, surtout pour les garçons.

TABLEAU 5. — Taux de chômage des actifs disponibles (apprentis exclus).

Origine scolaire	Garçons	Filles
1 ^{er} groupe : 4 ^e et 3 ^e I ou II, C.P.A.	33 %	44 %
2 ^e groupe : C.E.P., C.A.P. ₂ , B.E.P. ₁	23 %	41 %
3 ^e groupe : 4 ^e et 3 ^e pratiques ou aménagées, C.P.P.N., C.A.P. ₁	48 %	59 %

La première remarque doit donc être nuancée : c'est par la prolongation de la scolarité sous forme d'apprentissage que les jeunes sans formation professionnelle évitent en partie le chômage. Parmi ceux qui ne vont pas en apprentissage, un tiers des actifs et la moitié des actives sont au chômage dix mois après leur sortie de l'école.

III. — LES EMPLOIS OCCUPÉS

Dès cette première exploitation de l'enquête, il est indispensable de distinguer les emplois d'apprentis des autres emplois salariés (les non-salariés n'apparaissent qu'en nombre infime).

Les emplois, pratiquement tous non qualifiés, sont identifiés surtout par leur spécialité, ce qui incite à distinguer les classes d'enseignement technique des classes d'enseignement général.

III. — 1. L'APPRENTISSAGE

Pour ces jeunes qui ont quitté le système scolaire parfois sous le signe de l'échec, une fois l'emploi trouvé, la question de pose de savoir si leurs chances d'acquérir la qualification qui leur manque sont compromises pour longtemps ou non. Dans cette perspective, l'apprentissage, sauf utilisation abusive par l'employeur, semblait, en 1970, jouer un rôle positif dans le cheminement professionnel (d'après les résultats de l'étude entreprise par le CEREQ auprès d'une population de jeunes salariés de 17 ans) (7). Qu'en est-il aujourd'hui ?

(7) Les résultats de cette étude sont publiés dans le « Dossier » n° 3 du CEREQ, déjà cité.

L'apprentissage est surtout masculin...

En dehors des élèves des C.P.A. qui poursuivent normalement vers l'apprentissage (72 % de garçons, 36 % de jeunes filles), les indications portées dans les tableaux 2 et 3 ci-dessus laissent apparaître que cette voie semble assez largement empruntée, non seulement par les élèves qui abandonnent l'école après la classe de 4^e (60 % des garçons, 24 % des jeunes filles), mais aussi par ceux qui ont terminé les études de premier cycle (58 % des garçons, 27 % des jeunes filles).

Cette voie peut, semble-t-il, permettre à certains de donner suite à un projet professionnel et donc d'avoir une prise sur leur propre situation. Cependant l'apprentissage n'existe que pour certains métiers, souvent masculins (4 apprentis sur 5 sont des garçons).

... et concentré dans quelques spécialités.

En effet, les emplois avec contrat d'apprentissage sont concentrés dans quelques spécialités : alimentation, mécanique et bâtiment pour les garçons (58 % des emplois masculins), commerce et coiffure-esthétique pour les filles (69 % des emplois féminins). On ne constate pas de différences importantes entre les répartitions par spécialités d'emplois des apprentis venant de l'enseignement général ou technique.

III. — 2. LES EMPLOIS SALARIÉS

La grande majorité des ouvriers salariés, hommes et femmes, sont manœuvres ou ouvriers spécialisés (91 %) c'est-à-dire sans aucune qualification.

Les emplois des salariés, pratiquement tous non qualifiés, ont des spécialités un peu plus dispersées que ceux des apprentis...

Les jeunes filles salariées occupent plus souvent un emploi secondaire que les apprenties, principalement dans le textile et l'habillement. La plupart de celles qui occupent un emploi tertiaire travaillent dans le commerce, les emplois de bureau et les services.

Les spécialités d'emploi des jeunes gens sont souvent les mêmes que celles des apprentis avec cependant une dispersion plus grande dans différentes activités, secondaires ou tertiaires.

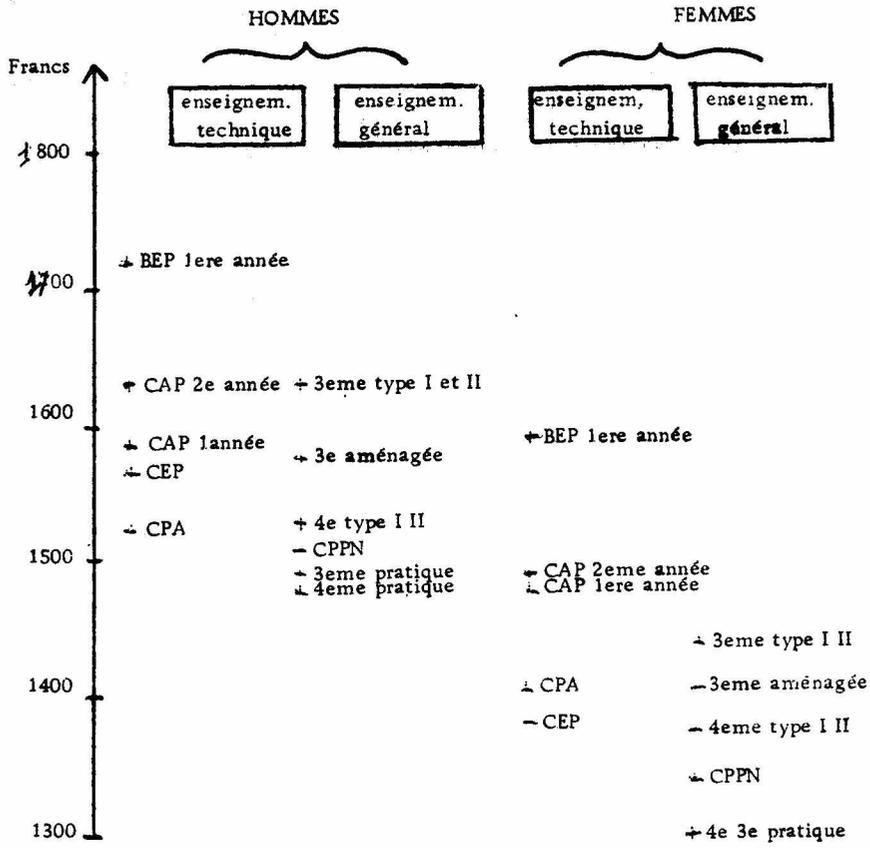
Que l'on soit issu de l'enseignement général, ou que l'on ait suivi un début de formation technologique, il ne semble pas, dans cette première analyse, que les spécialités d'emploi soient différentes. Toutefois cette hypothèse devra faire l'objet d'une analyse plus fine au regard des classes d'origine et des emplois eux-mêmes.

Tableaux résumés des principaux secteurs d'emplois occupés et d'apprentissage en mai 1977 (en pourcentage) suivant la filière d'origine.

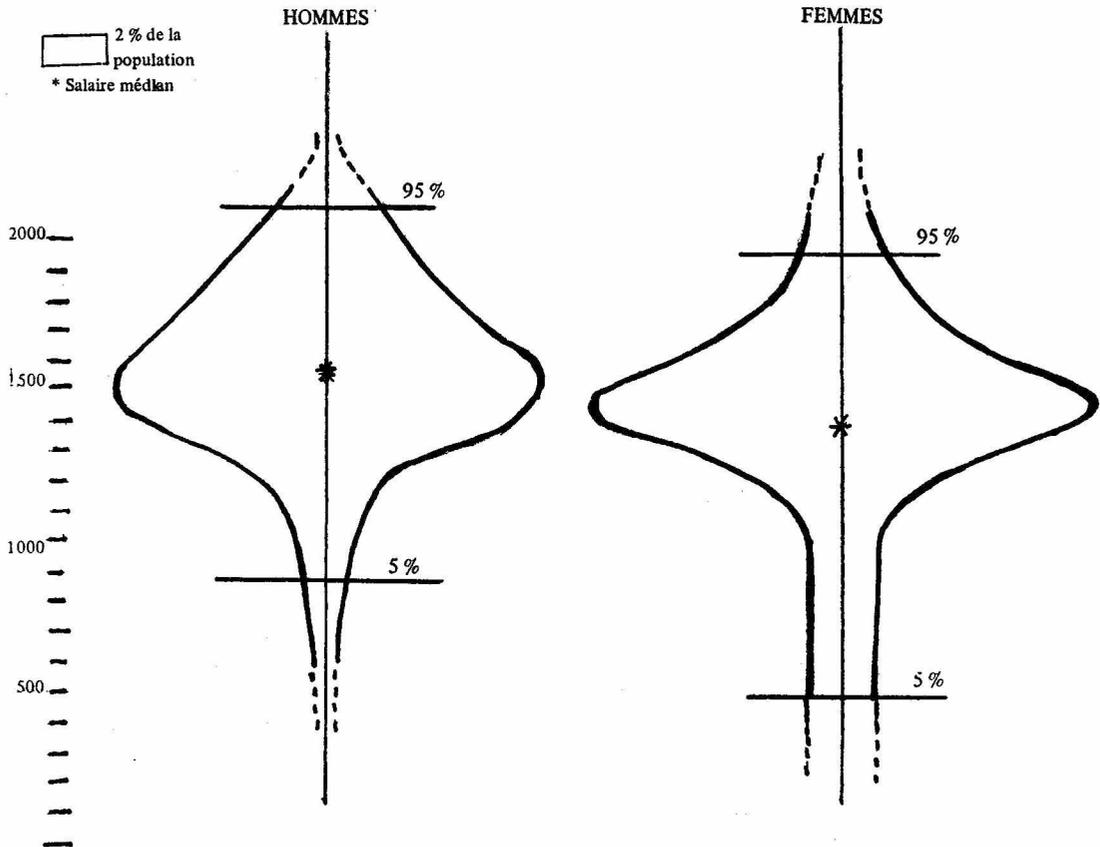
1. Jeunes gens.

Principaux secteurs d'emplois ou apprentissage	Enseignement général		Enseignement technique	
	Apprentis	Salariés	Apprentis	Salariés
Primaire + secondaire	90 %	73 %	92 %	77 %
dont : • bâtiment	15 %	15 %	19 %	14 %
• mécanique	18 %	6 %	19 %	8 %
• alimentation	24 %	5 %	27 %	5 %
Tertiaire	9 %	19 %	7 %	15 %

**Salaire médian mensuel en mai 1977
(selon le sexe et la classe d'origine).**



Distribution des salaires mensuels des jeunes salariés en mai 1977.



Le S.M.I.C. était de 1.550 F par mois à l'époque de l'enquête.

2. Jeunes filles.

... ces spécialités semblent peu liées au fait d'avoir reçu ou non un début de formation technique.

Principaux secteurs d'emplois ou apprentissage	Enseignement général		Enseignement technique	
	Apprenties	Salariées	Apprenties	Salariées
Primaire + secondaire	12 %	49 %	22 %	43 %
dont : • textiles-habillement .	7 %	19 %	12 %	20 %
Tertiaire	87 %	48 %	77 %	55 %
dont : • commerces	31 %	16 %	36 %	19 %
• coiffure-esthétique .	40 %	0	31 %	0

IV. — QUELQUES INDICATIONS SUR LES SALAIRES PERÇUS EN MAI 1977

Les salaires diffèrent surtout selon le sexe...

Le salaire moyen de l'ensemble des salariés (apprentis exclus) est de 1.450 F par mois (le S.M.I.C. étant alors fixé à 1.550 F). Notons que la majorité de la population interrogée subit les abattements de salaires qui concernent les jeunes de moins de dix-huit ans. Cette « moyenne » recouvre des disparités dans les distributions de salaires, d'une part suivant la classe d'origine, mais surtout suivant le sexe.

Le salaire médian des femmes, c'est-à-dire tel que la moitié de la population concernée perçoit un salaire inférieur et l'autre moitié un salaire supérieur, est systématiquement inférieur de 100 à 200 F à celui des hommes, quelle que soit la formation reçue.

... et dans une moindre mesure selon la classe d'origine.

Les différences sont moins importantes entre les populations considérées selon la classe d'origine. Toutefois, une certaine « hiérarchie des salaires » apparaît qui devra être analysée en tenant compte de l'âge atteint. Les élèves issus de 1^{re} année de préparation à un B.E.P. perçoivent les salaires les plus élevés, tandis que les élèves des classes pratiques touchent, en règle générale, des salaires inférieurs à ceux de leurs camarades. Entre les deux, se dessine peut-être un léger avantage pour ceux qui ont poursuivi leur préparation professionnelle au C.A.P. jusqu'en 2^e année (C.A.P. en 3 ans) et ceux qui ont terminé le premier cycle d'enseignement général.

V. — CONCLUSION

On considère traditionnellement que les jeunes sortis du système éducatif sans qualification professionnelle sont particulièrement démunis devant le marché du travail dont ils subissent plus que les autres les difficultés et les aléas.

Les résultats indiqués, bien que provisoires, permettent de constater des différences importantes entre les catégories de population distinguées selon le sexe et la formation reçue. Cette analyse sera affinée. Mais, dès à présent, on a pu mettre en évidence deux facteurs explicatifs des différences de situation.

En premier lieu, les classes de niveaux VI et V bis, que l'on considère le plus souvent globalement, sont loin de former un tout homogène :

1. Les classes pratiques et préprofessionnelles de niveau correspondent à une population très spécifique au regard de leur situation et de leur salaire. Leur chômage est très élevé relativement aux élèves issus des autres classes et leur entrée en apprentissage moins fréquente que pour les autres élèves venant de l'enseignement général. Le faible niveau de formation générale de ces jeunes semble être le facteur explicatif de leur situation particulière. A ce stade d'exploitation des résultats, il apparaît que la première année de C.A.P. peut être rapprochée, dans une certaine mesure, de ces classes débouchant sur une insertion professionnelle particulièrement difficile (encore que 51 % des garçons continuent vers l'apprentissage).

2. Du point de vue de l'accès à l'emploi, les autres classes se distinguent par la tendance plus ou moins accentuée qu'ont les anciens élèves à emprunter la voie de l'apprentissage. Tendance importante à l'issue des classes qui y préparent normalement mais aussi après une 4^e ou 3^e I ou II, et moins fréquente quand un certain niveau de formation professionnelle est déjà acquis.

Mais il sera nécessaire de connaître les résultats définitifs et complets de l'enquête avant de tirer une conclusion, l'âge des élèves en particulier jouant un rôle probablement important.

En second lieu, les différences de situation selon le sexe sont fortes pour toutes les classes. L'explication essentielle semble résider dans les possibilités respectives de passage par l'apprentissage des filles et des garçons : plus aisé pour les garçons, il leur permet à la fois d'accéder à l'emploi et d'acquérir, peut-être, une qualification professionnelle. Ce recours différencié à l'apprentissage, s'ajoute aux facteurs intervenant sur le marché du travail pour tous les types de formation, en faveur des hommes.

Les enquêtes de cheminement professionnel menées dans le cadre de l'Observatoire permettront de suivre l'évolution des jeunes dans l'emploi notamment selon leur niveau d'enseignement général et professionnel. Il sera ainsi possible de répondre aux questions qui se posent actuellement : l'apprentissage leur permet-il l'acquisition d'une qualification professionnelle et les emplois salariés non qualifiés offerts à ces jeunes à la sortie du système scolaire sont-ils ou non assortis de perspectives de promotion ?

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.
